

Journal de Roubaix

TARIF DES ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 15 fr.
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
A sonna partout à Paris, 26, rue Feydeau.

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNEXES : à Roubaix, aux bureaux du journal; Grande-Rue, 71, et rue Nationale, 78, et à la bibliothèque de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.



DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

L'AFFICHAGE de l'ordre du jour contre M. Loubet

Paris, 3 juillet. — Nous avons annoncé la question que M. Cunéo d'Ornano devait poser aujourd'hui à M. Waldeck-Rousseau, au sujet des arrêtés pris par un certain nombre de préfets pour interdire l'affichage de l'ordre du jour de l'Instruction contre M. Louhet. M. Cunéo d'Ornano a reçu du président du Conseil la lettre suivante :

Monsieur le député et Cher Collègue,

« J'ai examiné, personnellement, la question que vous nous posez.

« Bien que je ne puise, que vous avez eu l'obligeance de me communiquer, n'ay pas statué sur l'interprétation de la loi de 1884, son application, dans le présent état de cause, la controverse doit être tranchée, dans le sens de la stricte neutralité.

« Les arrêtés dont l'exécution avait d'ailleurs été de suite suspendue, seront donc rapportés.

« Vendredi après-midi. » WALDECK ROUSSEAU.

Par suite de cette lettre M. Cunéo d'Ornano a retiré sa demande d'interpellation.

L'ETAT DE SANTE DE DREYFUS

Paris, 3 juillet. — Nous avons annoncé la question que M. Vigué, directeur de la Sûreté générale, qui a pris l'avis de Dreyfus à Quiberon, et l'a conduite à Bâtonnages, se trouvait aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre, où il était fort embourré. Il a communiqué les résultats qu'il a obtenu de l'arrivée de Dreyfus, mais contrairement aux assertions des journaux dreyfustins, qui représentent Dreyfus comme une loque humaine, M. Vigué déclare que Dreyfus, parait 45 ans, et que, s'il est également violemment battu, il a néanmoins fort bonne mine et qu'il paraît d'une vigoureuse santé.

LES DEPENSES D'UNE TRAVERSÉE

Paris, 3 juillet. — Le croiseur de 2e classe, le *Sfax*, de la division navale de l'Océan Atlantique, qui vient de rapatrier Dreyfus, va être désarmé et remplacé par le croiseur de 2e classe *Fochet*, actuellement en réserve, (2^e catégorie), à Rochefort.

La dépense, en charbon et en huile, occasionnée au *Sfax*, par sa traversée de Cayenne à Brest, est de 40,000 francs. Il faut ajouter à cette dépense, les autres dépenses de bord (solde et nourriture de l'équipage, etc., etc.), suscitées à notre pays.

UN DEJEUNER HISTORIQUE

Le Gardois raconte sous ce titre que, pour triompher du refus formulé par M. Millerand, député de la Seine, l'autre, celle du général, fut obligé de faire un déjeuner au général.

Le général jeta les yeux sur les deux cartes. L'une portait le nom de M. Millerand, député de la Seine; l'autre, celle du général. « Je ne veux pas manger avec le général. »

M. Millerand et son ami entrèrent. Ce coup de théâtre avait été machiné d'avance entre les deux nouveaux venus et le président du conseil ? Probable ! M. Waldeck-Rousseau, à bout de ressources, et il voulut faire donner la garde en agitant le chef du collectivisme vers la demeure séguiniarde, tant l'ancien officier d'ordonnance de Napoléon III ? Mystère.

Toujours est-il que M. Millerand se montra si insistant, si pressant, dans la salle à manger du château, que M. de Gallifet, troublé, démontane, forcé dans ses dernières retrouvailles, trouva plus que cette dernière partie parvenue. M. Waldeck-Rousseau achevait désespérément son récit.

Entendu tout bien, messieurs. Il n'y a qu'une raison, une seule, qui me fera sortir de ma retraite. C'est précisément la présence du général.

Et il fut en disant ces mots, un sourire de victoire indiquant qu'il venait de découvrir le moyen d'assurer à jamais son repos.

Or, le lendemain de ce déjeuner mémorable, son ancien aide de camp le général de Ballion, aujourd'hui chef de la maison militaire de M. Louhet, venait, au nom du président de la République, le prier instamment d'accepter le ministère de l'intérieur.

Le général, depuis qu'il est ministre, a-t-il pris goût au pouvoir ? C'est possible. Néanmoins, pour compléter les renseignements sur son état d'âme de la semaine dernière, il est nécessaire de rappeler ces lignes de lui adressées la veille du déjeuner en question à un ami :

« La pourrait bien me diminuer d'entrer au ministère, sans pour cela leur servir à grand'chose. »

LA PETITE TERREUR CONTINUE

De M. Jules Le Maître dans l'*Echo de Paris* : « M. Gabriel Syetton, professeur de l'Université, qui était en charge régulier d'un, vient de recevoir l'ordre de rejoindre l'autre, et il a été nommé à la place de l'autre. » Pourquoi l'autre, qu'il est trésorier de la Ligue de la patrie française ?

Le Beauvaisois universitaire appartient à la Ligue des Droits de l'Homme et signe ses papiers. On laisse entendre qu'il a un ami : « On a raison, mais nous recommandons l'égalité pour les professeurs de l'une et de l'autre. »

Il est clair, d'ailleurs, que l'on a frappé M. Syetton, parce que, jeune arrière de l'enseignement secondaire, il est à peu près désoeuvré contre les caprices de l'administration.

« La mesure disciplinaire dont il est l'auteur, nous semble parfaitement inique, pour ne rien dire de plus. »

MASSACRES EN ARMÉNIE

Cinq villages détruits par les Kurdes. — Cent cinquante victimes

Londres, 3 juillet. — Une dépêche de Vienne au *Daily Telegraph* annonce qu'il a reçu de Kaza Bulnak (Arménie), la nouvelle que cinq villages arméniens ont été détruits par les Kurdes.

Ces derniers ont pillé toutes les maisons des Arméniens enlevant tout ce qui avait de valeur.

Cent cinquante Arméniens ont été massacrés et vingt femmes ont disparu.

Tous les Arméniens de ces villages qui ont pu sauver leur vie sont maintenant sans abri et sans moyens d'existence.

L'AUTOMOBILE DES POMPIERS

Paris, 3 juillet. — Les pompiers de Paris ont fait, hier, une première sortie d'essai avec une voiture automobile construite dans leurs ateliers, d'après les indications du colonel Krohs.

Un break rouge, de forme analogue aux voitures servant aux transports du matériel des incendies et monté par six hommes, a parcouru le quai de l'Archevêché, la rue de la Colonne, la rue d'Arcis, la place du Parvis-Notre-Dame.

L'automobile des pompiers s'est comportée à merveille et sa vitesse fait bien augurer de la rapidité du futur service.

vice d'incendie, auquel pourtant on n'avait rien à reprocher.

Un officier de la caserne du boulevard du Palais, où est remisée cette automobile, nous assurait qu'avec le nouveau matériel sans chevaux, à la formation duquel on travaille très activement, ce service gagnerait le double du temps qu'il lui faut actuellement pour assurer les services.

Paris sera la première ville dotée d'un matériel d'incendie automobile, et, si tout va bien, on pourra faire l'essai pratique, dans une certaine mesure, dès l'année prochaine.

LES TROUBLES EN ESPAGNE

Bagarres sanglantes à Badalona. — Pluiseurs morts. — Nombreux blessés.

Madrid, 3 juillet. — Voici quelques détails complémentaires sur les bagarres sanglantes qui se sont produites à Badalona.

Comme on le sait, les terribles bagarres ont pris naissance à l'occasion de la prise de possession de la municipalité par de nouveaux conseillers.

Des groupes nombreux se formaient autour des édifices municipaux, où ils tentaient de pénétrer. La garde civile qui les empêchait de pénétrer, fut alors attaquée par des hommes armés.

La bataille dura une demi-heure. Un Aguzel, un combattant de la Chambre, où il était fort embourré, fut blessé mortellement par un coup de fusil.

Deux moins ont été blessés, quelques personnes ayant vaincu la défense, une bagarre s'en suivit.

Dans l'après-midi, la musique a joué sur la place Royale au milieu d'une grande affluence. Les manifestants se sont pourvus jusqu'à finir.

Les manifestants ont réclamé la fermeture des cafés et ont lancé des pierres contre les vitres du Café Colon, contre l'Assemblée et contre certains maisons particulières, ainsi que contre les tramways électriques, pour les forcer à arrêter.

À Valence, par contre, l'ordre est resté.

Le *Pais* dit que le député républicain Blasco-Hanes, défendra, aujourd'hui à la Chambre, une proposition demandant l'expulsion d'Espagne des Jésuites.

TERREBLES OURAGANS

Ville et village détruits. — 300 tués. — Plus de 1000 blessés

New-York, 3 juillet. — La destruction presque complète par un ouragan de la petite ville de New-Richmond (Wisconsin) est commise par les dépressions recues des vents forts du Nord-Ouest, mais il n'est pas encore possible de connaître exactement le nombre des victimes.

D'après le directeur du chemin de fer de New-York, dont un embranchement passe à New-Richmond, il y aurait en 175 personnes tuées et 600 blessées. D'autre part, un reporter du journal de Saint Paul, qui s'est rendu à New-Richmond à la première nouvelle du désastre, porte le nombre des morts à 200 et celui des blessés à 1.000 ; il dit que sur une population de 2.500 habitants, il n'y a qu'un petit nombre de personnes ayant reçu ni blessures ni contusions.

En moins de dix minutes, cinq cents maisons et bâtiments divers ont été démolis, il n'est resté debout au centre de la ville qu'une église et un temple baptiste. Le vent a complètement balayé un chantier de bois de construction, réduisant en miettes les planches et les poutres ; un grand pont en fer sur la rivière Apple a été emporté, et ses débris semés sur une distance d'un demi-mile.

Le grand nombre des victimes s'explique par le fait que beaucoup de fermiers des environs étaient venus avec leurs familles à New-Richmond pour assister à la représentation d'un cirque.

D'après le directeur du chemin de fer de New-York, il n'y a pas d'ouragan d'une extrême violence s'est abattu sur le village de Fermin (Nyack) et n'y a pas laissé qu'un seul immeuble debout. Ses trois cent habitants composent la population de ce village, dont au moins ont été tués.

Dans toute la partie Est du Nebraska il a plu à torrents ; à Omaha, les rues ont été inondées et il a fait un orage formidable.

(La séance continue.)

DIX HOMMES A LA MER A OSTENDE

Ostende, 3 juillet. — Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est produit dimanche pendant la cérémonie de la bénédiction de la mer.

Dix artilleurs avaient pris place dans une yole pour traverser le chenal afin de se rendre à l'estacade S, où ils devaient tirer le canon à l'occasion des fêtes, lorsqu'un million du chenal, ils furent abordés par la barque de pêche 64.

La yole chavira et les dix occupants ainsi que le patron et son aide furent précipités à l'eau. Les hommes et des femmes furent organisées ; le patron et son aide purent regagner la plage, mais c'est surtout grâce à la présence d'aspirant et au courage de notre confrère Geo Davy et de M. Eymann, qui se trouvaient également dans la yole que les naufragés purent être sauvés.

Cependant deux d'entre eux, MM. Charles Iedoncker et Gérard ont été ramenés sans connaissance.

Ils ont été transportés à leur domicile ou des soins leur ont été prodigieux.

Leur état, quoique grave, n'inspire aucune inquiétude.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Dépêches de nos correspondants particuliers et par fil spécial)

Séance du lundi 3 juillet 1899

La séance est ouverte à 2 heures 20, sous la présidence de M. Deschanel.

La Chambre adopte un projet de loi sur les pensions de retraite des chefs de musique militaires.

M. Béraud dépose un rapport sur un projet intéressant l'Indre ; adopté.

M. Bruguière propose l'urgence et la discussion immédiate sur un projet tendant à modifier l'article 74 de la loi du 7 juillet 1898 sur les conciliations générales ; il en est ainsi ordonné.

Le projet est adopté.

La Chambre adopte encore deux projets locaux, dont un intéressant la ville d'Arras.

L'interpellation Cunéo d'Ornano

M. Cunéo d'Ornano déclare son interpellation sur l'interdiction de l'affichage de certains documents parlementaires : il dit que M. Waldeck lui a fait savoir que les arrêtés préfectoraux seraient rapportés.

Les permissions militaires au moment des révoltes

M. Roy de Loulay questionne le ministre des travaux publics sur les tarifs des chemins de fer appliqués aux militaires envoyés en permission dans leurs familles pour les révoltes ; il lui demande d'engager des négociations avec les compagnies pour réduire ces tarifs.

M. Baumé, ministre des travaux publics, répond qu'il est prêt à déposer au décret de M. Roy de Loulay, mais qu'il ne peut garantir la réussite des négociations, en ce qui concerne le réseau de l'Etat ; le ministre va étudier la question, et, comme il faudra voter un crédit à cet effet, la Chambre déclera, en dernier lieu, l'approuvement.

M. Montrouge objecte que des négociations de ce genre ont déjà été entamées et que les compagnies ont répondu par une fin de non-recevoir.

Après une réplique de M. Roy de Loulay, l'incident est clos.

Le transport des denrées

M. Meuzé questionne sur les retards des trains qui amènent, à Paris, les viandes et les poisons, les fruits et les légumes ; ces retards sont aussi préjudiciables aux producteurs et préjudiciables aux marchands qui les achètent.

M. Baudin, ministre des Travaux publics, répond qu'il a ordonné une enquête à ce sujet ; il y a présomption que les faits articulés par M. Meuzé sont exacts ; le ministre est prêt à obliger les compagnies à exécuter les contrats qui les lient envers le public.

L'incident est clos.

Le Bureau central téléphonique

M. Berthaut présente également un rapport sur un autre crédit de 14,700 francs, pour la création et l'installation du bureau central téléphonique, avenue de Saxe.

L'urgence est déclarée et la discussion immédiate ordonnée.

M. Habert proteste contre la coutume d'apporter à l'autre, à la fin de la session, des demandes de crédit qu'il devrait prévoir au budget.

M. Mouzot répond qu'il s'agit de fonder deux bureaux existants en un seul, qui deviendra l'Exposition.

M. Pichot se plaint de la différence du traitement appliquée aux grands centres et aux petites villes de province en ce qui concerne les réseaux télé